

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CDA

VENDREDI 9 JUIN 2023

Représentant le Comité de Direction : **M. Hervé GRAMMATICO**

Président de la CDA : **M. Michaël TALAVERA**

Membres de la CDA présents : **MM. Arnaud BAERT - Ahmed BEN BOUAZZA - Vincent DUBROCA Fabien - DURANTE-MALVY - Gérard GOUEL - Johnny VERSTRAETEN - Bernard VELEZ - Grégory VILAIN**

Invités : **MM. Enzo BEC et Gioacchino LOCICERO**

La Commission de l'Arbitrage tient tout d'abord à remercier Karim BELLAHCENE Président du FC 3MTKD pour la mise à disposition d'une partie de la base de « loisirs » Poséidon à La Grande Motte ayant permis d'accueillir plus de 180 personnes sous la tente d'apparat spécialement installée pour les arbitres, stagiaires et encadrants du District de l'Hérault de Football.

Après ouverture de l'Assemblée Générale de fin de saison par Hervé GRAMMATICO, Vice-Président du District, Michaël TALAVERA, Président de la CDA, a noté avec satisfaction le très fort taux de présence.

L'AG s'est déroulée en trois temps avec :

- la mise à l'honneur des stagiaires formés tout au long de la saison 2022-2023
- le tour de table des représentants des pôles/sections de la CDA
- la présentation des projets et affectations pour la saison 2023-2024

### RECOMPENSES DES STAGIAIRES

Avec 4 FIA organisées au cours de la saison 2022-2023, la CDA a eu le plaisir de former et accompagner plus de 100 nouveaux stagiaires.

Sauf rares exceptions justifiées par les indisponibilités, tous les stagiaires des sessions d'août et octobre 2022 ont reçu leur écusson « arbitre » après avoir effectué une saison aboutie.

Les stagiaires de la session d'avril 2023 ont été récompensés comme leurs prédécesseurs par la remise d'un maillot et de cartons d'arbitrage sans oublier l'écusson de « stagiaire ».

Enfin, les stagiaires de la session de janvier/février 2023 devront poursuivre leur apprentissage et garderont leur statut pour quelques mois supplémentaires.

### TOUR DE TABLE DES PÔLES/SECTIONS DE LA CDA

Dans son discours général, Michaël TALAVERA a rappelé les valeurs véhiculées depuis le début de la saison : égalité de traitement, transparence de gestion et communication tout en rappelant le fil conducteur initié par tous les membres de la CDA : le bien-être des arbitres de la phase de recrutement à leur fidélisation.

Une attention particulière a été apportée aux arbitres et stagiaires ayant subi des difficultés ou souffrances durant cette saison et une pensée a été adressée aux personnes qui nous ont malheureusement quittés depuis le début de la saison.

La Section Jeunes Arbitres (SJA) s'est agrandie en passant de 26 à 81 arbitres. La saison est globalement satisfaisante car elle a permis de détecter de réels talents et de consacrer un temps plus important aux jeunes arbitres et stagiaires. Le District a mis des moyens évidents pour les accompagner plus fréquemment et la CDA a su s'entourer de personnes compétentes et motivées pour assurer cette mission avec brio.

La SJA a contacté les jeunes arbitres et stagiaires de manière très fréquente et cette communication a certainement constitué le socle du lancement de la phase de fidélisation.

Le Pôle « football diversifié » a fait face à des difficultés dans les désignations des arbitres Futsal et Beach Soccer dans la mesure où les rencontres se déroulent en semaine mais une solution a été trouvée pour chaque rencontre.

La CDA fera le nécessaire pour impliquer de nouveaux arbitres qui ont commencé à officier en cours de saison ou ceux qui veulent suivre des formations dédiées.

Comme proposé par la Ligue de Football d'Occitanie, la CDA a décidé de présenter deux arbitres à la candidature ligue FUTSAL ainsi que deux arbitres à la candidature ligue BEACH SOCCER.

Le Pôle « Suivi Athlétique et Technique » a rappelé l'importance du travail physique dans la réussite et l'équilibre des rencontres. La fréquence de communication des séances physiques, à hauteur de deux par mois, a été respectée.

25 arbitres ont été filmés au cours de la saison 2022-2023. Le travail d'analyse technique, collectif ou individuel, a facilité la progression des arbitres concernés. Le mode opératoire sera reconduit la saison prochaine.

La Section « observations » a remercié tous les observateurs qui se sont impliqués au cours de la saison.

Sauf problèmes médicaux ou absence aux tests physiques de début de saison (TAISA), rattrapages inclus, TOUS les arbitres ont été observés conformément aux prescriptions du RI.

- Les arbitres classés « D1 » et « D2 » ont été observés à 3 reprises
- Les arbitres classés « D3 » et « D4 » ont été observés à 2 reprises
- Les arbitres Classés « JAD » ont été observés à 2 reprises
- Les arbitres « Stagiaires » ont été accompagnés entre 2 et 5 fois

Le Pôle « Désignations » a tenu à valoriser les efforts effectués par la plupart des arbitres pour respecter l'indication des indisponibilités 4 semaines à l'avance.

Les désignations automatiques seront donc reconduites en seniors et une gestion plus « individualisée » sera maintenue en jeunes.

Dans les deux cas, le Pôle « Désignations » accordera une importance particulière à l'égalité de traitement et continuera à écouter avec attention les desideratas des arbitres et stagiaires en cas d'incohérences.

L'UNAF de l'Hérault, représentée par son Président Bernard VELEZ, est intervenue pour annoncer la volonté de reconduire le partenariat avec le District. L'augmentation du nombre d'adhésions est à valoriser.

## **RECOMPENSES SUPPLEMENTAIRES ET AFFECTATIONS**

---

Les lauréats des challenges techniques de mars à mai 2023 ont été récompensés. Chaque arbitre/stagiaire ayant terminé sur le podium a reçu un cadeau du District ou un bon d'achat dans un magasin Intersport.

Les jeunes ayant terminé aux premières places et les séniors accédant en catégorie supérieure (D4 à D3 – D3 à D2 – D2 à D1) ont également été mis à l'honneur.

La CDA a présenté son projet de création de nouvelles catégories :

- La Section Jeunes Arbitres a ainsi mis en place trois catégories de 12 jeunes (D1 à D3) avec maintien d'une poule spécifique pour tous les stagiaires ;
- Les séniors D1 seront répartis en une catégorie « élite » et une catégorie « groupe 2 » / les séniors D2 seront répartis en deux poules de 10 arbitres maximum / les séniors D3 seront répartis en 4 poules de 8 arbitres maximum et tous les autres séniors appartiendront à la catégorie D4 (ou stagiaire).

Les trois arbitres séniors de D1 présentés à la candidature à la ligue ont été félicités tandis que des encouragements appuyés ont été adressés aux arbitres souhaitant évoluer rapidement et ce, quelle que soit leur catégorie.

Les affectations pour la saison 2023-2024 sont accessibles en annexe du PV du Comité de Direction du 17 juillet 2023 (JO n°2).

Des ajustements mineurs en raison des arrêts, départs ou affectation en tant qu'assistant(s) sont à envisager avant la première rencontre de championnat et seront communiquées dans le premier PV de la saison.

Enfin, la CDA remercie tous les arbitres et stagiaires ayant décidé d'arrêter leur carrière. Les services rendus au District de l'Hérault sont à valoriser. C'est notamment le cas de Youcef MOKRANI et Jean-Luc MATHE ROUSSEL. La liste ne saurait être exhaustive en raison de la non-officialisation des situations au moment de la rédaction de ce PV mais une future communication complémentaire n'est pas à exclure.

**Le Président,**  
Michaël Talavera

**Le Secrétaire,**  
Fabien Durante Malvy